



Compte rendu réunion équipes administratives Mardi 9 février 2021 (administration/gestion) de 9h30 à 11h00 en visioconférence

Cette réunion a été souhaitée lors de la dernière réunion du groupe des directrices et directeurs.

La prise de notes a été assurée par Sylvie Aubry et Yves Montagne.

Présent(e)s :

- Peggy Felker et Christine Aubert- Ecole de musique Paul Le Flem de Châteaugiron
- Ludwig Béтин- Ecole de musique Mélod'Ille de Saint-Grégoire
- Manuella Boutoille- Ecole d'Art Martenot de Rennes
- Damienne Cornichet- Ecole de musique de Betton
- Laurence Dubois- Ecole de musique Opus 17 de Bain de Bretagne
- Sylvie Aubry- Ecole de musique la Fabrik de Saint-Aubin du Cormier
- Corinne Leclercq- Ecole de musique Allegro de Melesse
- Solenn Guérard- Ecole de musique de l'Illet de Saint-Aubin d'Aubigné/Chevaigné
- Sélim Benslama- Sainte-Cécile de Janzé
- Sandrine Gilaut- Ecole de musique l'Interval'Coglais de Maen Roch
- Yves Montagne- Président de la FEPEM 35

Nous avons échangé sur **les supports utilisés** dans les écoles dans le contexte COVID: padlet, discord, jitsi, whatsapp, skype, messenger, tél, ...

Ce qui ressort c'est le besoin de se voir même en vidéo, dans certaines écoles, ont été instaurées des réunions chaque début de semaine.

Chaque structure s'est un peu "débrouillée" comme elle a pu pour faire face, pour trouver des méthodes, **des dispositifs et des aides**.

Ont été nommées les aides sur l'exonération des charges patronales URSSAF, le fond d'urgence COVID via l'ANSEP2A qui vient palier aux manques de trésorerie avec des plafonds selon le nb de salariés, le fond de solidarité des impôts (aide jusqu'à 10 000 €) à activer avec un compte impôt personnel, ...

CEA : exonération via la DSN.

Un document de la FFEA envoyé par la FEPEM 35 reprend les aides possibles et une « lettre ouverte » de la FEPEM a été envoyée au Département afin de réfléchir sur une aide à destination des associations. Réponse reçue le 30 décembre 2020 de Mr Jean-Luc Chenut Président du Conseil Départemental 35.

Il existe aussi une aide PGE

Pour les salariés, une aide directe personnelle a été proposée à 2 reprises via la Humanis mais les fonds sont déjà tous utilisés.

Il en ressort une volonté de se tenir au courant entre les écoles des informations et des aides pour plus de solidarité.

Plusieurs écoles affichent une baisse de leurs effectifs élèves et craignent pour la prochaine rentrée que le phénomène s'accroisse, peur aussi d'une perte des inscriptions d'adultes puisque la pratique n'a plus été autorisée. Elles craignent donc pour leur budget et leur trésorerie à venir.

Certaines rencontrent des difficultés dans la **gestion des indemnités suite aux arrêts et aux absences (remplacements)** qui seraient dues au COVID, des enseignants absents ou en « mal-être » face au contexte, que peut-on faire?, les structures "médecine du travail" ont-elles été alertées? Ou trouver de l'aide? **comment gérer** le stress et l'anxiété dans les équipes, quelle légitimité à écouter, à intervenir, vers qui se tourner?

La gestion des visites médicales, Toutes les écoles ne fonctionnent pas de la même façon et les structures "médecine du travail" ne répondent pas non plus de la même façon!?

Selon les cas, il faut déclarer l'ensemble des salariés et payer pour chacun alors que beaucoup de professeurs de musique sont multi employeurs. D'autres de déclarent que s'il sont employeur principal, d'autres en fonction s'ils sont déclarés ou non auprès d'un autre employeur, ...Il paraît important de pouvoir vérifier ce que dit le droit et de vérifier auprès des structures école et médecine du travail, Yves Montagne propose de s'y pencher.

Il a contacté Mme Sylvie Perfillon de l'AMIEM qui interviendra lors de notre prochaine réunion.

La gestion des salaires par l'école et/ou par les cabinets comptables, certaines écoles gèrent en interne les salaires et la compta, d'autres externalisent vers des gestionnaires de paies, d'autres utilisent le CEA, ... il existe plusieurs formats de gestion et aussi, des tarifs bien différents selon les cabinets. Si possible, il va être demandé aux écoles de dire comment elles fonctionnent et quels montants sont pratiqués par les cabinets. Possibilité d'un retour sur le drive mis en place.

La gestion du parc instrumental, cette question a été évoquée lors d'une précédente réunion de directeurs (le 17 octobre 2019). Constat: on a tous des demandes en début d'année, serait-il possible de créer un "parc instrumental inter écoles"? particulièrement pour satisfaire les élèves débutants.

Les écoles n'ont pas toutes un inventaire, manque d'organisation, de convention et de fiche de location, d'autres sont plus avancées. Est-ce que les établissements accepteraient de transmettre leur parc instrumental, on peut rencontrer un problème de confidentialité, des directions, des conseils d'administration? Mais on peut imaginer un système d'échange en début d'année entre structure où chacun dirait ce qui lui reste de dispo (par exemple début octobre). On pourrait imaginer avec la FEPEM 35, un système de mutualisation de matériel comme il existe déjà. Cette gestion de parc n'est pas simple, le directeur de St Malo en septembre 2019 en avait parlé et Peggy de Chateaugiron peut proposer un document "instrumenthèque" avec Rhapsody. Il faudrait commencer par un inventaire, il faudrait une personne référente dédiée, un lieu de stockage et prévoir l'organisation de l'entretien, des contrats, ...Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes prête aussi des instruments et ils sont maintenant adhérent à la FEPEM 35.

Les assurances, là encore les écoles ont différents systèmes. Il y a les assureurs classiques, ceux en lien avec les fédérations sous condition d'adhésion (CMF) ou via un courtier en assurance VERSPIREN (sans adhésion obligatoire à la FFEA). Ce dernier semble très fonctionnel (contact Mme MINGAO Martine 01 49 64 12 14 mingrao@verspiren.com).

Un drive a été mis en place pour regrouper toutes ces informations utiles à l'ensemble des écoles et à disposition du personnel administratif. Voir accord des responsables pour transmettre des documents ?

https://drive.google.com/drive/folders/1FrRk6_xxAjb0bnRO-uquxYIrlykoplkX

Yves nous dit qu'il a eu une **proposition de formation** inter écoles pour accompagner la reprise d'activité proposée par Stéphane Bruno d'Uniformation, à voir dans vos écoles respectives.

Dernière remarque, quelles interrogations sur le déroulement des AG en visio, comment valider les votes? Capture d'écran pendant les votes avec le logo "mains levées", envoyer des coupons à faire signer ?....

**Prochaine réunion le Jeudi 15 avril 2021 à 14h00
à l'école de musique de Betton (5, rue du Vau Chalet)
ou selon le contexte en visio.**